© Drogues Info Service - 4 décembre 2025

Forums pour l'entourage

Hhc la souffrance émotionnel et physique Hhc aide légale ou non?

Par Jose24639 Posté le 16/02/2023 à 21h42

Bonjour,

je me présente je m'appelle Jo., ma Belle Sœur, une femme qui a sauvé de son amour mon Frère, fumait du Thc depuis ses douze ans elle en a 41. Elle ne fume plus depuis peu et souffre énormément émotionnellement du à un VIOL étant enfant et physiquement dû à une prothèse de la colonne vertébrale. Elle continue de souffrir et je voulais savoir si elle consomme du Hhc à 21h est ce que c'est légal le lendemain pour la conduite et les dépistages ?

Elle souffressssssssss... Trop! Et je me dis du Hhc en tisane peut-il l'aider car vous comprenez bien que le temps passe et les douleurs restent. Seul le Hhc l'aide aujourd'hui elle n'a plus rien et souffre chaque instant. Est ce que c'est légal et si oui pour combien de temps et si non connaissez-vous une molécule légale qui s'évacue vite et lui permettrez de se stabiliser ? Ne me parlez pas de temps car de ses 12 à 41 le temps n'a rien fait, alors peut-être pouvez-vous m'aider à l'aider s'il vous plaît, je vous en prie aidez-moi, elle a besoin d'aide et je vais tout faire pour stabiliser son état. Alors elle ne fume plus, s'est remise au sport et aux aliments sains depuis peu alors est-ce que le Hhc en tisane peut l'aider ou connaissez-vous une molécule légale qui le peut ? Il faut quand-même qu'en terme de substitut elle puisse conduire chaque jour pour aller au travail et elle ne consommerait que le soir à 21h du Hhc. Aujourd'hui plus rien sauf la souffrance et même l'amour de mon Frère ne pourrait rien changer. Alors aidez-moi je vous en prie. Le Hhc ou le Paf.. une molécule cannabinoique stabilisante mais légale. Pas de médicaments ici non merci on en a trop souffert des traitements alors un cannabinoïde mais légal aidez-moi.

3 réponses

LnBaidi - 17/02/2023 à 11h29

Bonjour Jo,

Je me permets de vous répondre suite à cette trouvaille, grâce au texte ci-dessous

Le Hhc fais partie des drogue Annexe 1, c'est à dire pas encore étudié ! Sans conseils, le Hhc reste très dangereux car Sachez que ce n'est pas Naturel contrairement à ce que les vendeurs de CBD peuvent faire croire...

Je vous laisse lire ce texte que j'ai trouver pour vous sur un site sûr, pas dintox !

Effectivement ça ne répond pas pour le dépistage si consommation la veille mais d'après ma compréhension, c'est un produit non reconnu, donc pas de test de dépistage pour ce dernier..
Voici le texte

"HHC, ou le hexahydrocannabinol est un cannabinoïde synthétique, cela signifie qu'il a été créé en laboratoire et n'est pas naturel. Certains lui prêteraient des effets semblables à la morphine mais qu'en est-il vraiment ? Pourquoi tant de personnes parlent du HHC en ce moment ? Est-il légal en France ? Nous allons tenter de répondre à toutes ces questions dans cet article.

Le HHC, une nouvelle molécule à la mode
Comme vu ci-dessus, c'est un cannabinoïde synthétique, jouissant d'une très forte popularité aux USA depuis quelques années. Consommé sous forme de e-liquides HHC ou d'huile HHC outre-Atlantique, pour ses effets proches du THC (tétrahydrocannabinol), il est apparu en France il y a moins d'un an (...) Il faut être honnête, à part sa structure moléculaire, dérivé du THC, nous ne savons pas grand-chose. Le "nous" désigne ici la communauté scientifique, qui ne dispose pas de suffisamment de recul pour se prononcer sur le HHC. Que ce soit ses effets sur l'organisme, ou l'addiction éventuelle qu'il peut provoquer, nous restons tous dans un flou absolu. (...)

Quels sont les effets du HHC et comporte-t-il un vrai risque pour la santé ?
Contrairement à la plupart des autres cannabinoïdes, le HHC ne se lie pas au récepteur CB1 du système endocannabinoïde présent dans notre cerveau. Il agit plutôt comme un puissant agoniste du récepteur CB2, sans pour autant se lier à lui, comme le ferait le THC par exemple. Cela signifie qu'il imite la réaction d'autres cannabinoides – notamment le THC – et provoque des effets très proches de celui-ci, sans que nous ayons la certitude qu'il agisse effectivement en corrélation avec le système endocannabinoïde. Les tests sur les animaux, ont eu tendance à démontrer que ce cannabinoïde produit des effets antinociceptifs (anti douleur), anti-inflammatoires et immunomodulateurs (stimule le système immunitaire). (...)

Comme le HHC est structurellement similaire à d'autres drogues stimulantes, il présente de nombreux risques pour la santé. Ces risques comprennent l'augmentation du rythme cardiaque et de la pression artérielle, l'anxiété, la paranoïa, les hallucinations et les délires. En outre, il peut provoquer une agitation et une agressivité graves. On a signalé des cas de personnes ayant agi violemment sous l'influence de cette drogue, ce qui a souvent entraîné des blessures graves ou la mort. (...)

Mais que disent concrètement les tests cliniques sur le HHC ?
Le hexahydrocannabinol a été initialement synthétisé dans le cadre d'un effort visant à développer de nouveaux agents thérapeutiques pour le traitement des maladies inflammatoires. L'équipe de l'UCSF a constaté que cette molécule produisait des effets anti-inflammatoires robustes in vitro et in vivo. Chez les souris, il a été démontré que le HHC réduisait de manière significative l'inflammation causée par l'œdème de la patte induit par la carragénine et l'arthrite induite par le collagène. Compte tenu de ses puissants effets anti-inflammatoires, le HHC peut être considéré comme prometteur pour le traitement de diverses maladies inflammatoires telles que la maladie de Crohn, la sclérose en plaques et la polyarthrite rhumatoïde.

Malheureusement, son potentiel thérapeutique n'a pas été exploré lors d'essais cliniques (...)

Du coup, le HHC légal en France ou pas ?
Compte tenu des dangers associés à sa consommation, que ce soit ses effets psychotrope très proche du THC (défonce, paranoïa, anxiété) tout en ayant une grande proximité avec l'ensemble des autres cannabinoïdes synthétiques – ce qui peut provoquer de très fortes dépendances et des réactions graves entraînant la mort – le HHC est bien illégal en France. (...)

De plus, certains consommateurs ont eu la mauvaise surprise d'être positif au test salivaire, suite à leur consommation HHC (...)" fin du texte.

Pour ma part, c'est une molécule chimiquement transformé, donc pas bon tout comme les médicaments que je veux a tout pris éviter aussi..

Perso, je préfère rester avec ma concoction de mélange de CBD (résine plus fleur) puis 3 à 4fois /semaine un bon massage à l'huile de CBD à 60%.

Je vais creuser un peu plus pour savoir si il a test de Thc, si le Hhc en ressort. Si vous me permettez

Au plaisir de vous lire

Bien à vous Ln .

[Note du modérateur : le texte cité a été raccourci]

LnBaidi - 17/02/2023 à 11h45

Je peu vous Conseiller l'isolate de CBD (cbd en poudre blanche conditionné en gélule, un super anti anti-inflammatoire, en combinaison avec des massage à l'huile de CBD.

J'ai mon ami qui tient un cbdshop, il fume le Hhc depuis 1an, il m'a informé qu'il n'a aucun effet néfaste à partir du moment où il faud avoir une consommation modéré, comme tout, ne pas abuser...

Jose24639 - 17/02/2023 à 19h15

Merci à vous d'avoir répondue LnBaidi, oui hydrogénation de la molécule de Th devient Thh sou formule simplifiée donc le Hhc devient en vérité Tetrahydrogené et si la recette reste unique seule le dosage compte trop d'hydrogène perturbe la deuxième molécule qui et à base de vivrite minéral simple pourtant employé dans plein de domaine et d'application et si on n'abuse pas des choses on ne devient pas pocedé par elle alors on devient amorti des lourdes soupapes de la Vie. Donc je vais lui faire connaître avec douceur. Merci